

Développer des marchés pour les produits recyclés : une expérience belge.

En réalité nous sommes tous confrontés à trois défis majeurs :

- Réduire au maximum les émissions nocives (et principalement les émissions de gaz à effet de serre)
- Gérer durablement les ressources naturelles qui sont en quantités limitées
- Gérer les déchets produits

Comment relever ces défis ?

Plusieurs moyens s'offrent à nous :

- Consommer moins et mieux
- Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables, les énergies vertes
- Éviter de produire des déchets ou réduire la production des déchets par des actions de prévention
- Recycler davantage

Il est important de rappeler en quoi le recyclage est nécessaire, pourquoi il faut recycler :

- Pour préserver les ressources naturelles qui sont pratiquement toutes en quantités limitées et non renouvelables et
- Pour mieux gérer la masse considérable de déchets produits. En effet, s'il est capital de mener des actions de prévention des déchets, de réduire la quantité de déchets produits, on n'arrivera jamais à un niveau de déchets zéro. Il faudra toujours gérer des déchets. Une des voies de solution pour la gestion des déchets – et ce n'est certainement pas la seule - est le recyclage.

Plusieurs outils ont déjà été mis en place pour stimuler le recyclage :

- Des contraintes légales, telles que les interdictions ou les restrictions de mise en décharge, le relèvement des taxes de déversement, etc.
- Des prescriptions légales et réglementaires pour certaines filières telles les obligations de gestion des produits en fin de vie pour les emballages – ménagers et industriels -, les matériels électriques et électroniques, les piles et les batteries, les pneus et les automobiles.

La question se pose alors : « Comment inciter au recyclage ? »

Certaines mesures évoquées plus haut telles que les obligations en matière de gestion de produits en fin de vie y contribuent. Mais à quoi cela sert-il de recycler massivement si le marché des produits recyclés ne se développe pas. Il faut donc stimuler la demande de produits recyclés et essentiellement auprès des responsables de gros volumes d'achats qui, eux, pourront avoir une réelle influence sur le marché de l'offre.

Préalablement à toute démarche en ce sens, une étude de faisabilité a été menée – en Belgique - afin d'évaluer la perception des produits recyclés par les acheteurs professionnels – tant des responsables d'achats des administrations publiques que des acheteurs d'entreprises privées -.

Quelques points intéressants en émergent :

- Les personnes interrogées estiment nécessaire que les responsables d'achats soient davantage sensibilisés aux produits recyclés (84% des répondants)

- Ils estiment aussi indispensable de sensibiliser les Directions, les hauts responsables à l'existence des produits recyclés (83%)
- Une très grande proportion (80% des répondants) estiment que les produits recyclés n'ont pas une image négative mais ont, au contraire, une image plutôt positive (95%), qu'ils peuvent même être de bonne qualité (97%) et qu'ils conviennent aussi bien pour les achats d'entreprises privées que pour les marchés publics (99%)

Les responsables des achats des administrations publiques et des grandes entreprises privées ont également été interrogés sur ce qui devait être fait pour stimuler la demande des produits recyclés auprès de leurs confrères. On les a interrogés sur leur niveau de connaissance, d'information ou de leur intérêt pour les informations sur les produits recyclés. Les résultats sont intéressants : Sur ce graphique on peut voir, pour quelques catégories de produits habituellement achetés par les administrations et les entreprises, s'ils connaissent l'existence de produits recyclés dans ces catégories, dans quelle proportion ils estiment que les produits recyclés ont les mêmes qualités que les produits fabriqués à partir de matériaux récupérés, s'ils disposent d'information sur ces produits recyclés et si ils estiment utiles d'avoir de l'information sur ces produits recyclés.

Ainsi on observe que pour le papier et les fournitures de bureau – pour lesquels des produits recyclés existent depuis quelques années – la totalité des personnes interrogées connaissent l'existence des produits recyclés, les estiment de bonne qualité (80%), trouvent de l'information sur ces produits et 85% estiment cette information utile.

Pour les ordinateurs et matériels de bureau les proportions sont quelque peu différentes puisque si 70% savent que des produits recyclés existent et 60% les estiment de bonne qualité, moins de 20% trouvent de l'information à leur sujet alors qu'ils sont 80% à juger cette information utile.

Le constat est semblable pour les produits et matériaux de travaux publics et de sécurité et pour les automobiles.

Sachant maintenant qu'ils souhaitent de l'information sur les produits recyclés, sous quelle forme la souhaitent-ils ?

Ils veulent une information gratuite (100%), diffusée par Internet (98%) et régulièrement mise à jour (92%)

Ils attendent une description du produit (98%), la mention des labels et des normes attribués au produit recyclé (98%), ils souhaitent une illustration du produit (100%) et espèrent trouver les données du fabricant ou de l'importateur (98%)

C'est donc sur ces bases que nous avons développé un Catalogue de produits recyclés.

Dans lequel sont présentés tous les produits fabriqués à partir de matériaux récupérés

Nous voulons ainsi démontrer au marché que « Recyclé, c'est économique et responsable ! »

Ce sont initialement les trois Régions belges qui ont investi massivement (près de 400.000 euros) dans la réalisation de cette interface entre les producteurs de produits recyclés et leurs acheteurs potentiels.

Cette interface a été développée dans un premier temps en français et en néerlandais – les deux langues les plus importantes en Belgique – et récemment une version anglaise a été ajoutée. En effet cette plateforme a été conçue de manière ouverte permettant très facilement et à moindre coût des extensions dans de nombreuses langues permettant ainsi aux fabricants européens de présenter leurs produits recyclés à l'ensemble des acheteurs potentiels européens.

Les diapositives qui suivent vont vous présenter concrètement comment un acheteur potentiel peut trouver un produit recyclé correspondant à ses besoins et comment un fabricant ou un importateur peut s'inscrire sur le site Internet et y présenter lui-même ses produits recyclés.

Comment ça marche ?

En introduisant un ou des mots clés dans la page « Chercher un produit »

On fait apparaître une liste de produits recyclés correspondant aux mots clés introduits.

On peut alors choisir un de ces produits dans la liste et apparaît une fiche produit présentant les différentes informations concrètes et standardisées telles que : Le nom, la description, l'illustration du produit, le pourcentage de matériau récupérés entrant dans la fabrication du produit, les labels et normes auxquels répond le produit, les références éventuelles, le mode de distribution et en cliquant sur le nom du fabricant ou de l'importateur ...

Le visiteur arrive sur la fiche du producteur présentant ces différentes coordonnées permettant de la contacter par courrier postal, par téléphone ou fax et bien entendu un lien direct vers son adresse mail et son site Internet.

La recherche est très simple et les informations sont concrètes et directement exploitables

Comment un fabricant ou un importateur peut-il s'inscrire sur le site ?

Il se rend sur la page « Fabricant & importateur » et clique sur le lien « remplissez le formulaire »

S'ouvre alors la page du formulaire adéquat qu'il suffit de remplir en suivant les instructions (un mode d'emploi peut également être appelé pour obtenir de l'aide en ligne)

Une fois inscrit, le fabricant ou importateur, grâce à un login et un mot de passe – qu'il a lui-même choisi –, peut présenter autant de produits recyclés qu'il le souhaite. en suivant les instructions simples qui lui sont données en ligne.

Il demandera alors l'approbation pour la présentation de son produit et dès celle-ci obtenue par mail, il pourra publier son produit dans le Catalogue des produits recyclés.

Pour la facilité de gestion de ces actions, à chaque étape, le système va générer automatiquement des messages de confirmation et des mails d'instruction ou de confirmation.

C'est le cas après l'inscription du fabricant ...

... après l'approbation d'une fiche produit après publication de la fiche produit.

Si un fabricant ou un importateur a besoin d'aide il peut s'adresser à une « hot line » qui se trouve dans la rubrique « contacts » du site.

Il faut bien entendu en permanence stimuler la demande des produits recyclés auprès des responsables des achats aussi bien des administrations publiques que des entreprises privées. C'est en priorité à eux que s'adresse le Catalogue des produits recyclés

Aujourd'hui déjà plus de 600 produits sont présentés sur le sites en français ou en néerlandais, la plateforme existe en anglais et des produits peuvent y être présentés en anglais également.

Demain c'est à l'ensemble des pays européens que le Catalogue des produits recyclés veut s'adresser.

Dès l'origine le projet a été soutenu et développé grâce au soutien des trois Régions belges et de partenaires privés tels que Fost plus, Vali Pac et Le Centre scientifique et technique de la construction.

Ce catalogue des produits recyclés est une initiative de l'IRGT, présidé par Son Altesse Royale le Prince Laurent de Belgique que je remercie de sa présence

Merci de votre bonne attention et je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.